

## GENERALITES

**Article 1 :** L'objectif du challenge est de motiver les coureurs à participer, notamment les jeunes et féminines. Il a été élaboré au sein de la Commission Technique des Activités Cyclistes de l'Ufolep Isère.

**Article 2 :** Les épreuves comptabilisées sont celles du calendrier Ufolep Isère du 1<sup>er</sup> novembre de l'année précédente au 31 octobre de l'année en cours. (*Annexe 1 : calendrier des courses concernées*)

**Article 3 :** Ce challenge est ouvert aux clubs affiliés à l'Ufolep Isère, ainsi qu'à leurs coureurs licenciés et détenteurs d'une carte de catégorie. (*La liste des coureurs concernés est disponible sur le site web dédié*).

**Article 4 :** Tous les points sont remis à zéro en début de saison.

**Article 5 :** Les points attribués pour le challenge sont indépendants des points de montée de catégorie.

## CHALLENGE INDIVIDUEL

**Article 6 :** Les points attribués pour le challenge individuel concernent les 5 premiers de chaque catégorie (de valeur ou d'âge pour les Championnats) au **classement UFOLEP Isère**.

L'attribution des points pour la saison 2025 sera indépendante du nombre de partants et suivra la décroissance unique suivante, liée à la place obtenue à l'arrivée : 5, 4, 3, 2, 1.

Les points sont les mêmes peu importe le type de course (en ligne, CLM, grimpe...).

Il est également attribué **1 point de participation** à chaque coureur prenant le départ.

## CHALLENGE CLUB

**Article 7 :** Les points attribués aux clubs pour l'organisation d'une épreuve sont les suivants :

- une épreuve en ligne, cyclocross, grimpe ou CLM : 20 points,
- un Championnat : 25 points,
- une course avec plusieurs étapes le même jour (ex : Triptyque) : 30 points,
- une course à étapes sur plusieurs jours : 40 points

Aucun point ne sera attribué dans le cas des épreuves en co-organisation.

**Article 8 :** En 2025, les clubs ne sont plus répartis en groupe de niveau.

Le total des points remportés par leurs coureurs (résultats et participation) ainsi que les points d'organisation sont comptabilisés pour le challenge club. Les 5 premiers clubs en fin de saison seront récompensés.

## FORMALITES ET TENUE DU CHALLENGE

**Article 9 :** Les organisateurs se doivent d'envoyer, au plus tard dans les 48 heures suivant leur épreuve\* :

- **La liste des engagés par catégorie avec précision des non-partants**
- **Les résultats et le nombre de partants par catégorie**

\* Dans le cas de non réception des résultats dans les 48 heures, les points d'organisation attribués au club organisateur ne seront pas comptabilisés pour le classement club du challenge.

L'envoi des fichiers pourra se faire par email (voir article 11)

**Article 10** : Le responsable de la tenue du challenge cette année est Timothée WINTZ.

Les résultats seront diffusés sur un site internet dédié <https://challenge-ufolep.alpinswheelteam.fr>.

**Article 11** : En cas d'anomalies constatées ou de réclamation, un email doit être envoyé (pour trace écrite) à [timothee@timwin.fr](mailto:timothee@timwin.fr)

**Article 12** : Pour tout litige, la commission technique est seule juge pour statuer.

## RECOMPENSES

**Article 13** : Les résultats finaux seront communiqués lors de la réunion de fin de saison des Activités Cyclistes de l'Ufolep Isère et disponible sur le site internet dédié.

**Article 14** : La présence de chaque coureur et club récompensés est obligatoire le jour de la remise des prix, lors de la réunion de fin de saison des Activités Cyclistes. Les prix ne seront pas remis aux absents ce jour-là.

**Article 15** : Seront récompensés :

- les 5 premiers hommes
- les 5 premières femmes
- les 5 premiers jeunes
- les 3 meilleurs participants (sur la base des seuls points de participation obtenus, en l'absence de point obtenu grâce aux places à l'arrivée - avec un minimum de 50% de participation sur l'année (soit environ 9 courses donc 9 points minimum).
- les 5 premiers clubs

Les Féminines qui sont classées soit en catégorie de valeur soit en Féminine, auront les points correspondants, indifféremment, pour le challenge.

## ADOPTION ET DIFFUSION

**Article 16** : Le règlement a été adopté le 17/03/2025 en Commission Technique et entre en vigueur de façon rétroactive dès la 1<sup>ère</sup> course de la saison.

**Article 17** : Ce règlement sera diffusé par email par l'Ufolep et mis à disposition sur le site de l'Ufolep 38 ainsi que sur la page web dédié.

## ANNEXES

Annexe 1 : calendrier 2025 des courses concernées

Annexe 2 : liste des clubs

*Ces fichiers annexes sont susceptibles d'être mis à jour tout au long de la saison. La dernière version sera diffusée par email et sur le site web dédié.*

FICHER MIS A JOUR LE 17/03/2025

Sous réserve de modification ou d'annulation de dernière minute

Date	Course	Club organisateur
<b>23 mars</b>	Grand Prix Alpespace	Union Cycliste Pontcharra
<b>13 avril</b>	Grand Prix de Sainte Marie d'Alloix	Team 3 Massifs
<b>21 avril</b>	Grand Prix d'Oyeu - Burcin	Cyclo Club de Gières
<b>27 avril</b>	Grand Prix de Lalley	Co-organisation
<b>01 mai</b>	Grand Prix de Cras	Le Fontanil Cyclisme
<b>08 mai</b>	Grimpée du Col de Porte	La Tronche Vélo Sport
<b>18 mai</b>	Circuit du Grand Prix d'Oyeu <b>Championnat départemental</b>	Cyclo Club de Gières
<b>01 juin</b>	Grimpée du Super Collet d'Alleverd	Union Cycliste Pontcharra
<b>08 juin</b>	Grimpée du col de la Morte	Team 3 Massifs
<b>15 juin</b>	Circuit de Notre Dame de l'Osier <b>Championnat régional</b>	Co-organisation
<b>21 juin</b>	CLM du Vercors	Alpins Wheel Team
<b>21 juin</b>	Grimpée du Pilat	L'école des Grimpeurs
<b>22 juin</b>	Grand prix d'Andrevière	Le Fontanil Cyclisme
<b>29 juin</b>	Grand prix de Blandin	UC Rives
<b>06 sept</b>	Grimpée du Peuil	Cyclisme Seyssins-Seyssinet
<b>07 sept</b>	Triptyque du Fontanil	Le Fontanil Cyclisme
<b>13 sept</b>	Grimpée cycliste Murianette - Pinet d'Uriage	Cyclo Club de Gières
<b>20 sept</b>	CLM de Roybon	La Tronche Vélo Sport
<b>21 sept</b>	Grand prix de la Chapelle de la Tour	Vélo Club Turripinois
<b>05 oct</b>	Grimpée de Montaud	Le Fontanil Cyclisme
<b>18 oct</b>	<b>Sortie inter-clubs et Remise des trophées du Challenge UFOLEP</b>	<b>UC Pontcharra</b>

NOM DU CLUB
SPRINT CLUB AMICALE LAIQUE ECHIROLLES
LE FONTANIL CYCLISME
CYCLO CLUB DE GIERES
UNION CYCLISTE DE PONTCHARRA GRESIVAUDAN
ALPINS WHEEL TEAM
VELO CLUB PONTOIS
UNION CYCLISTE RIVOISE
LES 300 <i>*nouveau</i>
VELO CLUB TURRIPINOIS
LA TRONCHE VELO SPORT
L'ECOLE DES GRIMPEURS
SUD GRESIVAUDAN CYCLISME <i>*nouveau</i>
TEAM 3 MASSIFS
UNION CYCLISTE VOIRONNAISE
JARRIE CHAMP SUR DRAC CYCLISME
CYCLISME SEYSSINET SEYSSINS